

Québec français



Ce qu'en pense l'A.Q.P.F.

Le conseil d'administration

Numéro 38, mai 1980

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/57002ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (imprimé)

1923-5119 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Le conseil d'administration (1980). Ce qu'en pense l'A.Q.P.F. *Québec français*, (38), 23–24.

ce qu'en pense L'A.Q.P.F.

- Habilitier les enseignants à se fabriquer des instruments d'évaluation.
- Habilitier les enseignants à mesurer et à évaluer les habiletés langagières.

Les conditions de changement

Implanter un nouveau programme, c'est vouloir provoquer un changement; ce changement se réalisera seulement dans la mesure où il répondra aux attentes des enseignants.

Implanter un nouveau programme, c'est aussi placer les enseignants dans une situation d'insécurité et cette insécurité provoque une certaine résistance au changement.

Le principal problème vient de ce que les experts (spécialistes de l'élaboration des programmes d'études, chercheurs, évaluateurs, etc.) jouent un rôle de plus en plus important dans ce domaine. Or, l'élaboration des programmes, qui concerne ce qui se passe en classe entre le maître et l'élève, intéresse au premier chef l'enseignant, les parents, les jeunes eux-mêmes, les groupes et les organismes sociaux sans oublier les pouvoirs publics qui souhaitent voir l'éducation des enfants refléter les valeurs et les attitudes qu'ils ont choisies. Autrement dit, il s'agit d'un processus complexe et délicat qui doit se conformer à la fois aux valeurs et aux exigences proprement éducatives et à celles de la collectivité. Il ne peut ni ne doit s'agir d'un processus « technocratique ». Alors, comment concilier le recours aux indispensables compétences et l'impératif que constitue, dans ce domaine, une prise de décision libre et démocratique ?

La solution semble se situer sur deux plans à savoir, une participation (la plus large possible) de la collectivité lors de l'élaboration du programme ainsi qu'un soutien pédagogique souple et diversifié lors de son implantation.

La première condition a été respectée au moment de l'élaboration. Pour ce qui est du soutien pédagogique, c'est l'objet de l'ensemble des devis régionaux d'implantation dont nous connaissons les contenus au cours de l'automne 1980.

Depuis plus de deux ans, l'A.Q.P.F. a suivi de près l'élaboration du programme de français au secondaire. Elle a été consultée sur presque toutes les phases de cette étape importante: l'orientation et les principes du programme, la progression des contenus et la production du matériel didactique nécessaire à l'application de ce programme.

Le programme de français au secondaire va dans le même sens que celui de 1969 mais contient plus de rigueur, de précision, de cohérence et s'attache essentiellement à la pratique de la langue en situations de COMPRÉHENSION et de PRODUCTION de discours. Voilà ce qui réjouit l'A.Q.P.F., car cette orientation rejoint les principes qu'elle a mis de l'avant et suggérés à maintes reprises.

Les concepteurs ont fait un choix pédagogique; ils ont opté pour une didactique de l'enseignement du fran-

çais axée sur la théorie de la communication. Le programme-cadre y invitait déjà fortement mais sans en préciser les articulations; le nouveau programme, dans une immense fresque, en détermine non seulement les têtes de chapitres mais prévoit, dans le détail, le contenu de chaque partie.

Ce nouveau programme nous semble l'aboutissement normal d'une décennie de réflexions et d'expériences. Il réinvestit, d'une part, les données scientifiques de l'apprentissage, de la communication et de la psychologie et, d'autre part, le « vécu » multiple et diversifié des professeurs depuis dix ans. Il prolonge l'option fondamentale de 1969 et s'inscrit en continuité avec celui du primaire.

Professeurs, administrateurs et parents, selon nous, devraient saluer sa venue avec satisfaction; il est solide, cohérent, précis et original.

Pratiques de discours

Lorsque, en janvier 1979, l'A.Q.P.F. donnait son accord de principe aux orientations générales du programme, elle exprimait une réserve. « Partir de la langue de l'élève constituait déjà une grande difficulté didactique en 1969, disait-elle, faire du discours *signifiant* l'objet de la classe de français dont l'objectif sera le développement des habiletés langagières n'en constituera pas une moins grande en 1979 ». Elle envisageait la difficulté de concrétiser cet objectif. Elle doutait quelque peu de son applicabilité.

L'A.Q.P.F. reconnaît que le programme a relevé le défi avec justesse. Des principes directeurs aux objectifs généraux propres au secondaire, du processus d'apprentissage aux contenus d'enseignement pour chaque niveau, toute la structure du programme repose sur la langue, instrument de communication.



Irène Belleau, présidente.

par le conseil d'administration



Denise Picard, vice-présidente.

Le programme prévoit l'analyse de chaque situation de communication : on recherche l'intention qui préside à toute intervention orale ou écrite ; on étaye les rapports des constituants émetteur/récepteur, l'environnement et le référent ; on considère la pertinence des éléments lexicaux, morphologiques, syntaxiques et prosodiques ; on dégage les règles et conventions des procédés discursifs utilisés, ainsi, on procède au « dénouement » de tout le réseau complexe de la communication et de ses fonctions, et ce, autant et aussi bien pour la COMPRÉHENSION que pour la PRODUCTION des discours. Selon cet esprit, chaque intervention en classe est pertinente dans la mesure où elle contribue à développer les habiletés langagières. Le nouveau programme aide l'analyse des différentes composantes en les intégrant dans des types de discours : narratifs, descriptifs, analytiques et argumentatifs.

Le grand avantage de cette démarche est, sans contredit, de permettre l'apprentissage de la langue dans une incessante pratique : la grammaire jouant le rôle d'un support au même titre que les dictionnaires ou tout autre moyen pour alimenter l'exercice du langage.

Le processus d'apprentissage

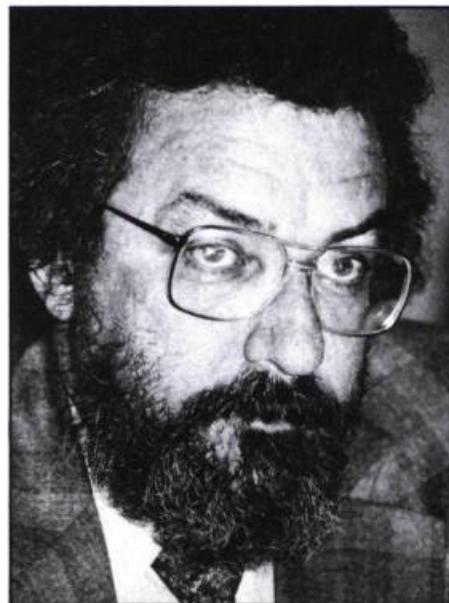
Pour comprendre ou produire divers discours, le programme a privilégié une démarche, un processus d'apprentissage : la pratique des discours, l'objectivation de cette pratique et les acquisitions de connaissances.

Le processus d'objectivation, vieux comme la pédagogie, est le cœur d'une pratique langagière efficace. Les activités qui y correspondent sont la base du développement de l'esprit critique, une des plus importantes finalités de l'école. Pour ce faire, il est essentiel que les pratiques de discours, tout comme les activités d'acquisition de connaissances et les activités d'objectivation, doivent être réelles, répétées et variées.

Cependant, l'A.Q.P.F. s'interroge sur les conditions dans lesquelles cette objectivation se réalisera. On se prend à rêver à des classes de dix élèves et moins, compte tenu que, sous cet angle, le « suivi » pédagogique est d'une extrême importance. Il ne s'agit pas seulement d'écouter, de prendre note des réflexions objectivées de l'étudiant, il faut surtout les susciter.

Ce n'est pas tout. Il faut pouvoir vérifier dans quelle mesure ces objectivations sont le reflet de la réelle prise de conscience de l'étudiant face à ses propres capacités langagières et permettre à ses manifestations d'objectivation d'engendrer par la suite une pratique correspondante. Les activités de réinvestissement pourront-elles suffire à cela ?

De plus, l'A.Q.P.F. réitère une demande qu'elle a exprimée en janvier 79 : quels rapports de priorité ou de simultanéité existe-t-il entre PRODUCTION et COMPRÉHENSION de discours ? Le fait divers et le récit d'aventures comportent-ils le même niveau de difficulté de lecture-compréhension ? Pourquoi le discours poétique est-il repris à chaque niveau du secondaire ; serait-ce que, pour ce type de discours, on en est arrivé à cerner cinq échelons progressifs ?



Benoît Larivière, président de la section de Montréal.

Les valeurs socio-culturelles

Cet aspect du programme touche aux fibres de notre être collectif. L'A.Q.P.F. serait tentée de dire que c'est là, en grande partie, que se révélera le dynamisme et la richesse de ce programme et de cette pédagogie. Le choix des œuvres et l'attitude du maître en seront les indices les plus intéressants.

Les discours, qu'ils soient québécois ou étrangers, récents ou anciens, littéraires ou peu connotatifs, revêtent une importance capitale pour permettre à l'élève de trouver, petit à petit, par ses réflexions et considérations, son identité. Le programme, à cet effet, ne propose pas d'activités spécifiques. Il laisse au maître avec ses élèves le choix des sources qui conviennent à la classe et le loisir d'y greffer les démarches et les exercices correspondant à l'âge et aux intérêts de ses élèves.

L'A.Q.P.F. ne voudrait pas que ce choix soit quelque peu rendu inopérant par l'arrivée sur le marché du matériel didactique que les maisons d'éditions s'apprentent à sortir pour l'application du programme.



André Verreault, président de la section de Québec.

L'implantation

Au sujet de l'implantation du programme, l'A.Q.P.F. reprend presque intégralement ce qu'elle disait en avril 77 au M.E.Q. :

« Nous tenons... à dire que tout programme lancé à la hâte, sans appui officiel et concret du M.E.Q. et des directions locales, sans préparation des parents, sans plan de perfectionnement systématique des maîtres, sans conditions de travail réalistes ou sans un minimum d'expérimentations sérieuses, est voué à l'échec et que nous serons obligés de le combattre avec acharnement pour que les professeurs de français ne soient pas, une fois encore, rendus responsables de tous les maux de la langue et de l'école. » ■